

Notice relative à la déclaration des primes

Catégorie 2.1 (édition 01/2023)

Domaines d'activités **Conception, direction de projets et direction des travaux de systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation.**

Activités

Activités traditionnelles des sociétés d'ingénierie en chauffage, ventilation et climatisation

Cette catégorie inclut notamment les activités relevant des domaines suivants:

- expertises en protection incendie
- équipements d'exploitation et de sécurité
- conseil en énergie
- répartition de l'énergie
- installations frigorifiques commerciales
- installations du bâtiment
- refroidissement
- technique de ventilation
- technique de mesure, de commande et de réglage (sauf équipements à dominante industrielle)
- récupération de chaleur
- technique de chauffage

ainsi que

- expertises, assurance qualité
- mise en œuvre de directives protection incendie
- analyses de la situation actuelle
- études de risque
- rapports et examens de compatibilité avec l'environnement

dans les domaines d'activités indiqués ci-dessus